

**TOURISME SOCIAL** Déclin des classes découvertes et colonies, fermeture des centres de vacances,

# Séjours junior à la neige :

durcissement des normes d'encadrement... Les acteurs des séjours junior tirent la sonnette d'alarme et ont lancé un manifeste

## les stations en perte de jeunesse

### Les raisons du déclin des colonies et des classes de neige

**1** Des normes draconiennes pour les centres. Sécurité incendie, accès handicapés, économies d'énergies et isolation... Et pour l'alimentation, les services vétérinaires qui sont de plus en plus normatifs sur le contenu des assiettes et pointilleux sur la mise aux normes des cuisines. Des exigences de l'État qui ont un coût auquel ces centres, souvent construits dans les années 70/80, ont du mal à faire face.

**2** Encadrement et responsabilité. Les drames du Drac (1995) et des Orres (1998) ont durci la réglementation, ajouté des obstacles administratifs et accru la prudence des académies. Le 10 octobre dernier un arrêt du Conseil d'État sur le temps de repos des animateurs de colonies de vacances a encore ajouté au pessimisme des gestionnaires de centres. "En remettant en cause les dérogations au code du travail dont bénéficient les centres, cette décision rend désormais impraticable notre rôle d'organisateur de la vie collective. Comment encadrer des jeunes 24 heures sur 24 s'il faut changer d'animateurs en milieu de journée pour respecter l'obligation d'un repos compensateur ?" interroge Hélène Hivert, présidente de l'association Savoie Haute-savoie juniors. Et d'évoquer un coût en hausse de 30 % pour les familles. "Pour ces professionnels, "l'obsession sécuritaire confine à l'aveuglement. Il y a sept fois moins d'accident en centre qu'en séjour famille."

**3** Besoin d'investissement et perte de clientèle. Selon Sylviane Bérard, du réseau des centres de vacances des Hautes-Alpes, pour répondre à la demande et pérenniser cette filière économique ces centres réclament un besoin d'investissement chiffré à 2 640 €/lit. "Si dans le Gapençais on a constaté une érosion de 734 lits, c'est que il n'y a pas eu les investissements nécessaires à cette adaptation". Cela passe par plus de confort (salle de bains dans toutes les chambres) et une ouverture à d'autres marchés comme l'associatif, les CE, les groupes seniors, voire l'étranger. Seulement les gestionnaires de ces centres, dépendant de structures associatives ou publiques, se heurtent au financement de ces travaux.

**4** Baisse d'attractivité. Avec les nombreuses fermetures en station les centres pour les juniors sont limités à la moyenne montagne, loin du pied des pistes. Dissuasif pour les enfants venus de Belgique, marché porteur et où il y a une réelle demande juniors, selon Catherine Milon, de Savoie Haute-Savoie juniors : "Ils se reportent vers la Suisse ou l'Italie plus accessibles." L'activité générée entre un centre standard et un autre au pied des pistes varie du simple au quintuple.

**5** L'absence de partenariat au niveau national avec les acteurs du tourisme. Les associations d'élus s'y emploient, mais selon les professionnels des séjours juniors, à l'exception d'initiatives ponctuelles et locales, aujourd'hui aucun accord n'existe avec les grands syndicats professionnels (remontées mécaniques, magasins de location ou enseignements) pour investir sur cette clientèle d'avenir.

### Un poids économique insoupçonné

**R**hône-Alpes compte 800 centres dont 600 en montagne dont la taille moyenne est de 86 lits. Selon l'UNAT (Union nationale des associations de tourisme), un lit en centre génère en moyenne nationale 3 015 € de chiffre d'affaires.

#### 120 centres dans les Hautes-Alpes

Dans les Hautes-Alpes, selon Sylviane Bérard, directrice du réseau des centres de vacances et hôtels de groupes du département, un lit génère 3 758 € d'activité pour l'économie locale. Avec 120 centres ouverts toute l'année et 13 000 lits cela représente 49M€ de chiffre d'affaires, soit l'équivalent d'une très grande station des Alpes du nord. Ce tourisme social concerne 25 % de la population active d'un secteur comme le Champsaur-Valgaudemar, où l'on dénombre la plus grande concentration des centres du département (59). "Pour certaines stations ce tou-

risme social représente 50 % de l'activité des écoles de ski et 40 % des remontées mécaniques". D'où l'impact de la fermeture de centres sur la vie du territoire. "En 3 ans le Gapençais a perdu 734 lits c'est 8M€ d'activité en moins et 168 emplois".

#### Isère : 350 emplois dans les Vercors

L'ACEV créée il y a dix ans fédère le réseau des 66 centres pour enfants du Vercors, dont les 2/3 sont situés sur l'Isère et le reste dans la Drôme. Soit 75 000 enfants accueillis chaque année pour 350 000 nuitées. "La moitié des centres sont en faible hausse et un cinquième accuse une réelle baisse. On a perdu 44 000 nuitées de 2004 à 2009", estime Damien Fossa, soit 10 à 15 %, tendance comparable à la baisse sur Rhône-Alpes. Au total sur le Vercors, c'est un chiffre d'affaires de 15M€ qui est généré soit 4 593 €/lit qui assurent 350 em-

ploiés à temps plein, avec 4 salariés permanents par centre. À Chamrousse, dans le massif de Belledonne, l'exemple de la reconversion de quelque 90 % des lits de tourisme social est édifiant (ci-dessous).

#### Savoie/Haute-Savoie : près de 4 000 €/lit

Avec une taille moyenne de 105 lits les centres savoyards sont les plus gros. L'association Savoie Haute-Savoie juniors fédère 40 % de l'offre globale. La Haute-Savoie premier département d'accueil de classes découvertes est passée de 600 centres en 1995 à 300 aujourd'hui. "On en a encore fermé 8 cette année. Sur les deux départements on compte en moyenne une fermeture par mois", déplore Catherine Milon, directrice du réseau. Sur les Savoie l'activité implique 767 emplois et un lit génère en moyenne 3 914 € de chiffre d'affaires.

ACh

## À Chamrousse, les villages Bachaboulou transformés en résidences de tourisme

**D**ans la station de Belledonne (Isère), des milliers de vocations de skieurs ont éclos grâce aux huit villages du syndicat mixte Bachaboulou (1200 lits) propriété de plusieurs collectivités de régions de plaine et d'agglomération (Lyon, Paris), faisant vivre une centaine de personnes (40 emplois directs). Au tournant des années 2000, ces structures pour colonies, classes vertes et de neige, réalisées par Laurent Chapis, dit "l'anarchitecte" et datant des jeux de 1968, ne résonnent plus de ces rires d'enfants. « Par besoin d'investissements, ces communes ou conseils généraux ne parvenant plus à entretenir ces structures les ont cédées », explique Jacques Guillot, maire de Chamrousse. En dix ans, le po-

sitionnement social historique de la station a évolué vers une clientèle de résidences, voyant sa population permanente diminuer. Chamrousse a encore trois structures d'accueil pour enfants, mais elle a perdu 90 % de sa capacité d'hébergement à l'attention du public jeune. « La reconversion a accouché de 4 000 lits chauds en résidence. Commercialement ce n'est pas une mauvaise affaire », estime le maire. Cette rentabilité immédiate résistera-t-elle à l'épreuve du temps ?

À noter cette année dans la station, une initiative nouvelle et privée intitulée "cartable à la neige" qui permet à des parents désireux de venir hors vacances de scolariser durant leur séjour leurs enfants.

A. Ch



À Chamrousse une longue tradition de tourisme social qui a connu une rupture entre 1999 et 2005.

Photo DL/archives Henri PORCHIER